

## IDENTIFICATION DU VÉHICULE

## GAMME

Appellation commerciale	Type mines (3 / 5 portes ) VF3...	Type moteur	Cylindrée (cm3) / Puissance (kW/ch)	Type de transmission	Puissance administrative en France
<b>Peugeot 307 3 ET 5 PORTES DEPUIS 07/2005</b>					
1,4 e 16v	3AKFUC/ 3CKFUC	ET3J4/KFU	1360 / 66/90	BVM à 5 rapports (MA/5L)	6
1,6 e 16v	3ANFUL/ 3CNFUL	TU5JP4/NFU	1587 / 80/110	BVM à 5 rapports (MA/5N)	7
2,0 e 16v	3ARFJC/3CRFJC	EW10A/RFJ	1997/103 /141	BVM à 5 rapports (BE 4/5S)	9
<b>Peugeot 307 BREAK ET SW DEPUIS 07/2005</b>					
1,4 e 16v	3EKFUC	ET3J4/KFU	1360 / 66/90	BVM à 5 rapports (MA/5L)	6
1,6 e 16v	3ENFUC/ 3HNFUC	TU5JP4/NFU	1587 / 80/110	BVM à 5 rapports (MA/5N)	7
2,0 e 16 v	3ERFJC/3HRFJC	EW10A/RFJ	1997/103 /141	BVM à 5 rapports (BE 4/5S)	9
<b>Peugeot 307 CC DEPUIS 07/2005</b>					
1,6 e 16v	3BNFUC	TU5JP4/NFU	1587 / 80/110	BVM à 5 rapports (MA/5N)	7
2,0 e 16 v	3BRFJC	EW10A/RFJ	1997/103 /141	BVM à 5 rapports (BE 4/5S)	9

**PLAQUE CONSTRUCTEUR (A)**

La plaque constructeur est placée sur le longeron avant droit, dans le compartiment moteur.

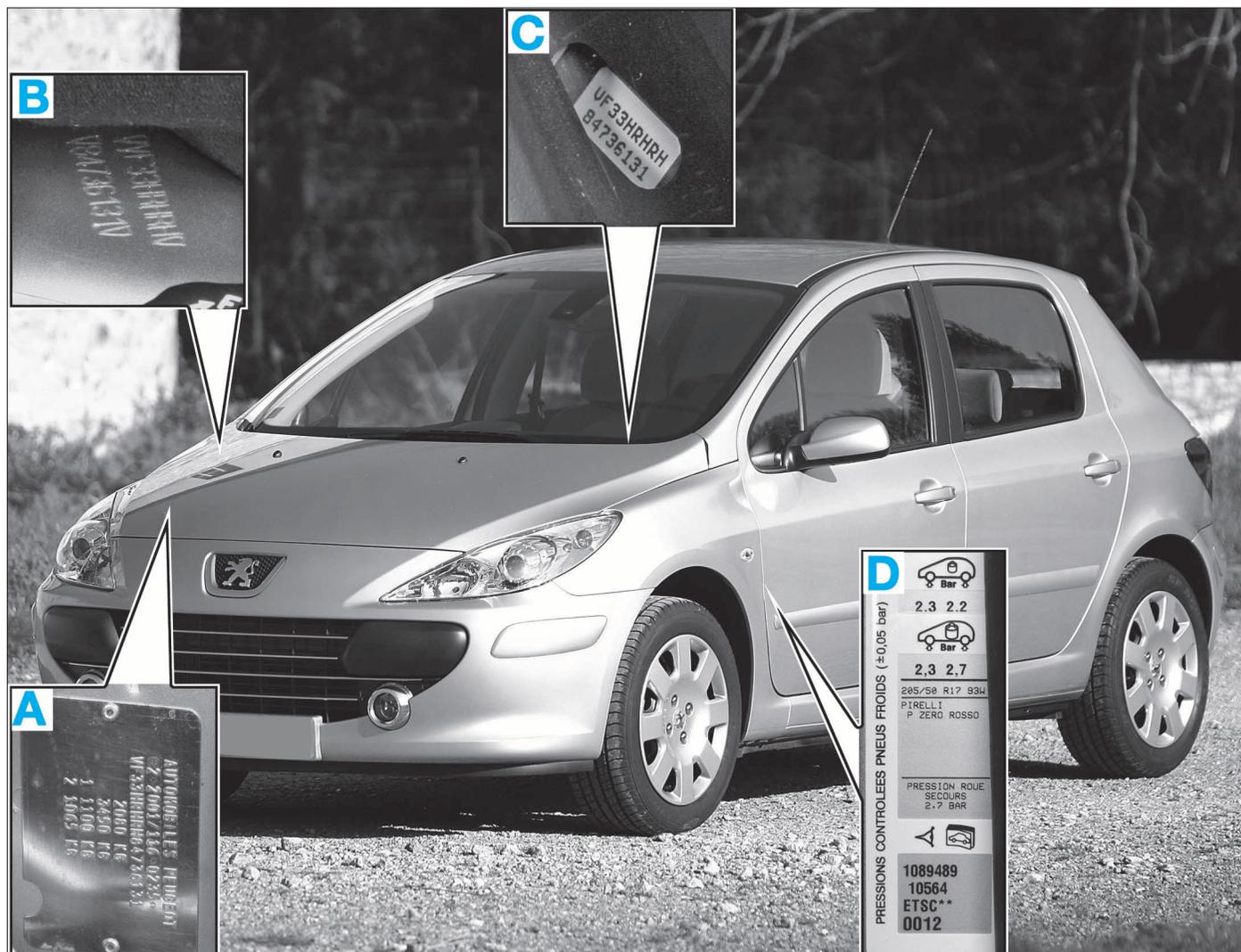
**NUMÉRO D'IDENTIFICATION (B et C)**

Le numéro d'identification, à 17 caractères (norme CEE), est frappé à froid sur la carrosserie (B). Il est aussi mentionné sur une plaque située sur le côté gauche de la planche de bord et visible depuis l'extérieur au travers du pare-brise (C).

**PNEUMATIQUES, RÉFÉRENCE PEINTURE ET N° DE DAM (D)**

L'étiquette apposée sur le montant, près des charnières de la porte conducteur, indique :

- les pressions de gonflage des pneumatiques,
- les dimensions des pneumatiques,
- les marques de pneumatiques homologués par le constructeur,
- la pression de gonflage de la roue de secours,
- le numéro de séquence (besoin interne usine),
- le numéro DAM (pièces de rechange après vente),
- la référence de la couleur de la peinture,

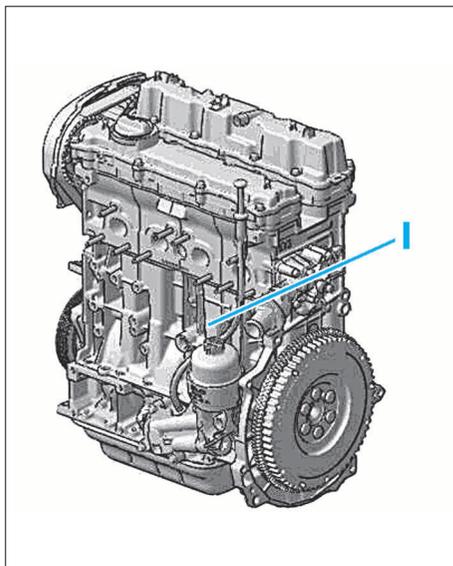


D	
	2,3 2,2
	2,3 2,7
285/58 R17 93W	
PIRELLI P ZERO ROSSO	
PRESSION ROUE SECOURS 2,7 BAR	
1089489	
10564	
ETSC**	
0012	

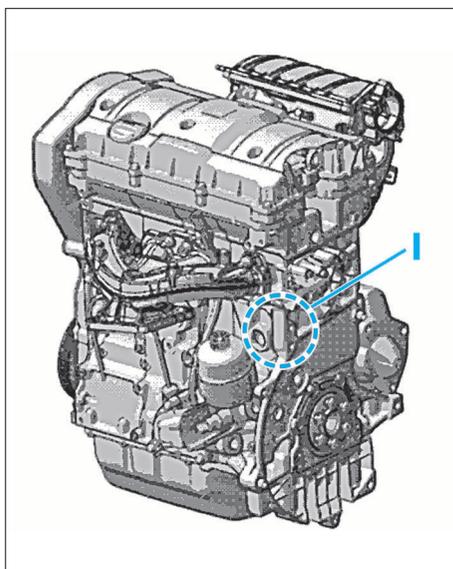
**IDENTIFICATION DU MOTEUR**

Marquage d'identification comprenant Zone (I) :

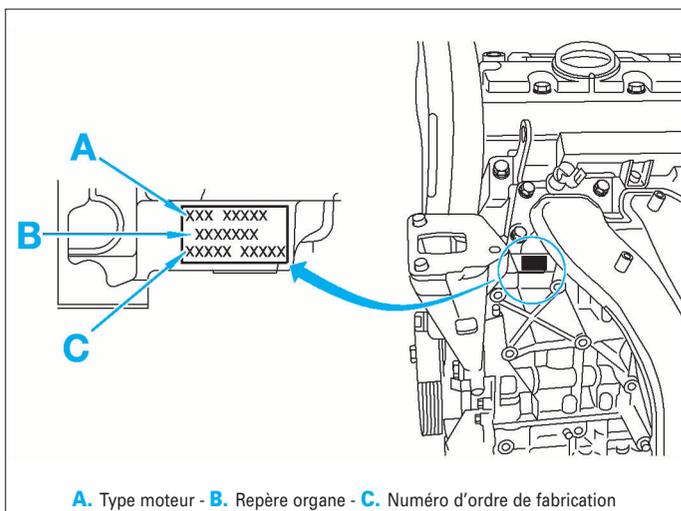
- le repère organe,
- le type réglementaire,
- le numéro d'ordre de fabrication.



**MOTEUR ET3J4**



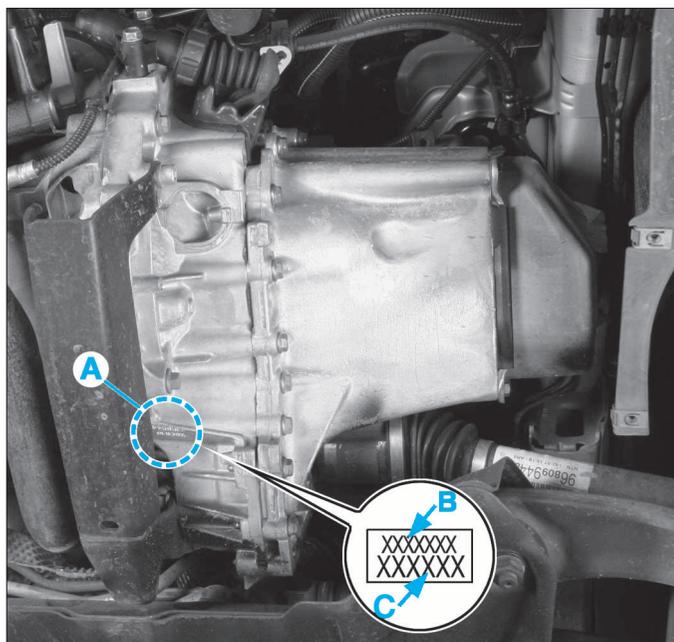
**MOTEUR TU5JP4**



**A.** Type moteur - **B.** Repère organe - **C.** Numéro d'ordre de fabrication

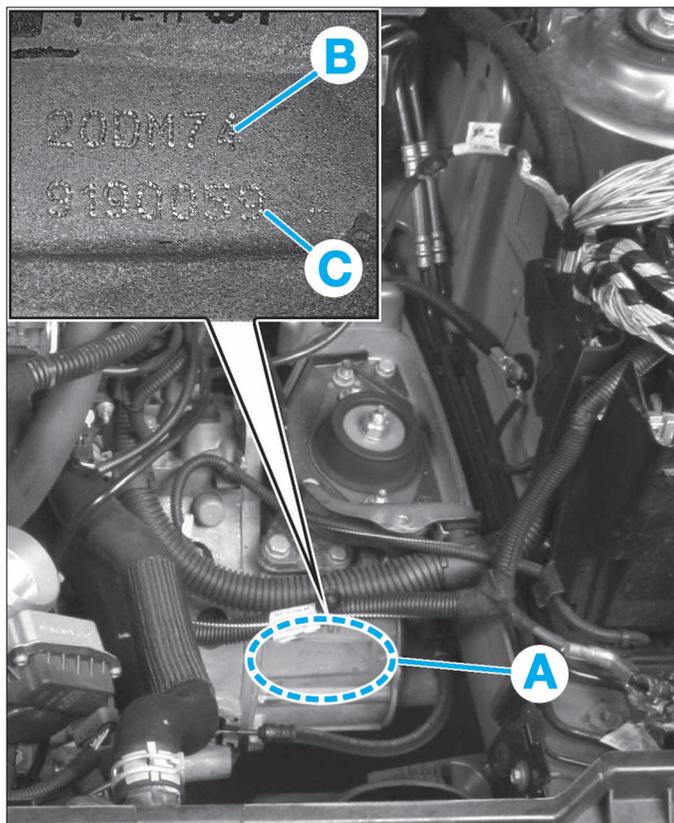
**MOTEUR EW10A**

**IDENTIFICATION DE LA BOÎTE DE VITESSES**



Zone A comprenant :  
**B.** repère organe  
**C.** numéro d'ordre de fabrication.

**BOÎTE MA5L/MA5N**



Zone A comprenant :  
**B.** repère organe  
**C.** numéro d'ordre de fabrication.

**BOÎTE BE4/5L**

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

# CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES ET PONDÉRALES

## DIMENSIONS (en mm)

	3 et 5 portes	Break et SW	CC
Longueur hors tout	4 212	4 432	4 360
Largeur hors tout	1 746	1 757	1 759
Hauteur en ordre de marche (avec les pleins)	1 510	1 544 (avec barres de toit)	1 424
Empattement	2,608	2,708	2 608
Porte-à-faux AV / AR	888 / 716	888 / 836	888 / 864
Voie AV	1 505 (1 497*)		1 497
Voie AR	1 500 (1 492*)		1 492
Garde au sol (avec masse autorisée en charge)	120		110

\* Moteur 2,0 l.

## POIDS ET CHARGES (en kg)

		1,4e 16v	1,6e 16v	2,0e 16v
Masse à vide (avec les pleins)	3 portes	1 158	1 187/1 226*	1 243/1 271*
	5 portes	1 174	1 204/1 240*	1 293/1 250*
	break et SW	1 306	1 360/1 394*	1 418/1 391*
	CC	—	1 453	1 498/1 468*
Répartition sur l'AV / AR	3 portes	686/472	724/463 (764/462)*	785/486 (756/487)*
	5 portes	694/480	733/471 (773/470)*	797/496 (760/490)*
	break et SW	N.C.	752/608 (791/603)*	813/605 (784/607)*
	CC	—	818/635	849/649 (828/640)*
Masse totale maxi autorisée en charge	3 portes	1 650	1 700/1 725*	1 700/1 750*
	5 portes	1 650	1 700	1 700/1 750*
	SW	1 700	1 940/1 980*	1 985/1 970*
	CC	—	1 850	1 880/1 900*
Charge maxi admissible sur l'AV / AR	3 et 5 portes	900/850	1 000/850	
	break et SW	N.C.	1 000/1 020	1 000/1 050
	CC	—	1 000/950	1 000/950 (1 050/950)*
Masse totale autorisée avec remorque freinée	3 et 5 portes, SW et CC	2 850**	2 900	3 200
	3 et 5 portes		1 200	1 470/1 500*
Masse totale de la remorque freinée (vitesse limitée à 100 km/h)	break et SW		1 200	1 500
	CC	—	1 200	1 300/1 320
Charge maxi sur crochet d'attelage	3, 5 portes et SW		60	

\* Selon équipement

\*\* Sauf CC.

# CARACTÉRISTIQUES PRATIQUES

## PERFORMANCES ET CONSOMMATIONS

	1,4 e 16v		1,6 e 16v			2,0 e 16v		
	3 et 5 portes	Break	3 et 5 portes	Break et SW	CC	3 et 5 portes	Break et SW	CC
Vitesse maxi (km/h)	172	170	190	182	191	205	200	207
Accélérations 400 m départ arrêté (s)	19,2	NC	18,2	18,8	19	17,1	17,8	17,7
Accélérations 1000 m départ arrêté (s)	34,5	35	33,1	34,2	34,8	31	32	31,9
Accélérations 0-100 Km/h (s)	12,8	13,5	11,6	12,8	13,5	9,8	10,7	10,7
Consommation (l/100 km) :								
- Cycle urbain	8,7	8,8	10	9,9	10,2	10,7	11	11,3
- Cycle extra-urbain	5,3	5,5	5,8	6,3	6,2	6	6,1	6,2
- Cycle mixte	6,5	6,7	7,4	7,7	7,6	7,7	7,9	8,1
Émission CO2 (g/km) (*)	155	159	174	178	178	184	188	192

## JANTES ET PNEUS

 Les pressions de gonflage des pneumatiques sont données à titre indicatif, respecter les pressions mentionnées sur l'étiquette collée dans l'entrée de porte avant gauche.  
En cas de contrôle de la pression à chaud, tenir compte de l'augmentation de celle-ci de 0,2 à 0,3 bar et ne jamais dégonfler un pneu chaud.

Jantes	Déport (mm)	Pneumatiques	Pression avant et arrière (à froid, en bar) *		
			3 et 5 portes	Break et SW	CC
6 J15	27	195 / 65 R 15 H	2,3	2,5	2,3
6.5 J16	31	205 / 55 R 16 V			
6.5 J17	31	205 / 50 R17 W	2,4		

\* En cas d'utilisation en charge maxi. et avec une remorque, majorer les pressions de 0,2 bar et limiter la vitesse à 100 km/h.

Voile maxi. d'une jante (mm) :

- acier : 0,8.

- alliage : 0,3.

Ovalisation maxi. d'une jante : 0,7 mm.

Couple de serrage des vis de roues (acier ou alliage) : 9 daN.m.

## LEVAGE



Le soubassement de ce véhicule est protégé par des produits qui assurent la garantie anticorrosion. En aucun cas il ne faut utiliser des matériels qui ne sont pas équipés de tampons caoutchoutés de façon à ne jamais avoir un contact direct métal avec métal qui aggraverait la protection d'origine.

Il est interdit de lever le véhicule en prenant appui sous les bras de suspension avant ou sous le train arrière. Prendre garde à ne pas abîmer l'extrémité de l'aile avant et le dessous de bas de caisse.

**AVEC LE CRIC DE BORD**

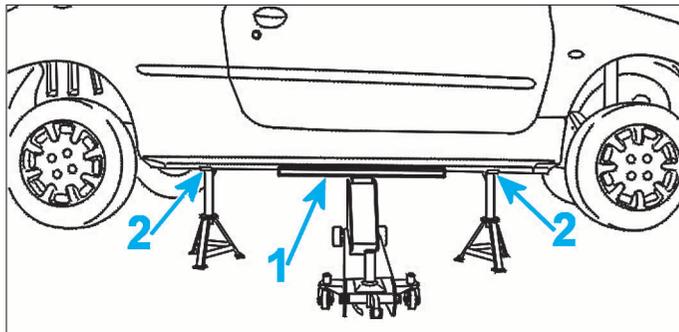
Des points de levage sont prévus à l'avant et l'arrière, de chaque côté du véhicule. Ils se matérialisent par des supports formés sous les bas de caisse, dans lesquels le cric de bord vient se positionner.

Prendre soin de caler la roue opposée à celle qui doit être levée, en utilisant une cale, puis serrer le frein de stationnement et engager si nécessaire la première vitesse.

**AVEC UN CRIC ROULEUR D'ATELIER**

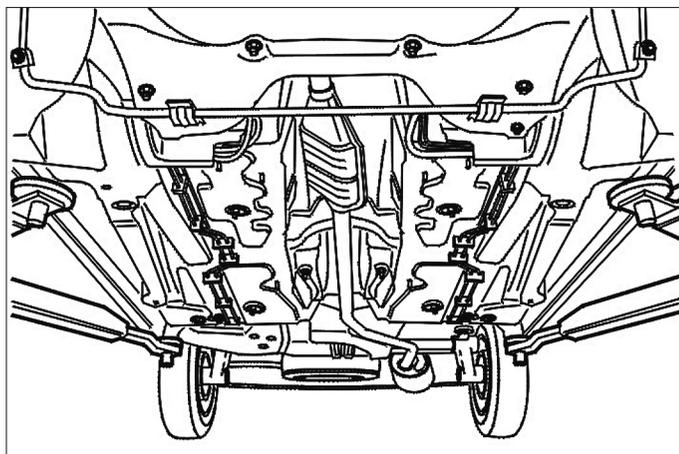
Pour lever une roue avant ou arrière, prendre appui sur la feuillure avec la traverse (1) le plus près possible du point de levage (2). Positionner la chandelle à l'emplacement prévu pour le levage du véhicule avec le cric. Pour avoir les 2 roues AV ou AR pendantes, renouveler l'opération de l'autre côté.

Pour lever un coté, prendre appui sur la feuillure avec la traverse (1) entre les deux points de levage (2). Positionner les chandelles aux emplacements prévu pour le levage du véhicule avec le cric. Pour avoir les 4 roues pendantes, renouveler l'opération de l'autre côté.

**AVEC UN PONT ÉLÉVATEUR À DEUX COLONNES**

S'il faut déposer des organes lourds du véhicule, utiliser de préférence un pont élévateur à quatre colonnes. Sur un pont élévateur à deux colonnes, après la dépose de ce type d'organes (groupe motopropulseur, train arrière, boîte de vitesses), il y a risque de basculement du véhicule. Mettre en place des sangles de sécurité.

Prendre appui, à chaque extrémité des bas de caisse, sur les points destinés à recevoir le cric de bord (prendre soin de ne pas endommager les écrans plastiques).

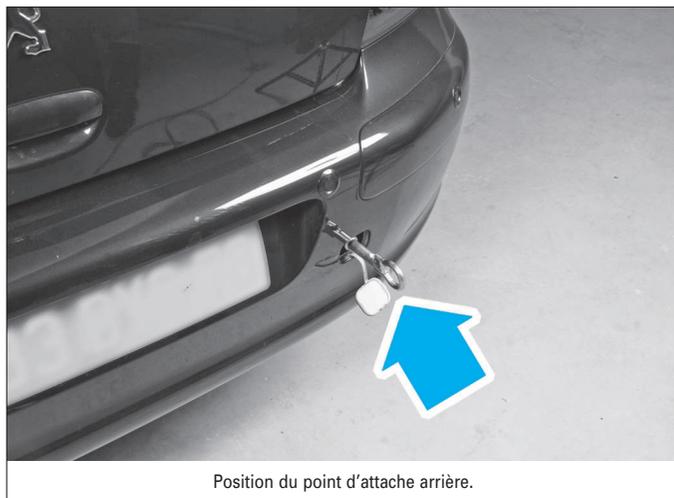


## REMORQUAGE

Le remorquage s'effectue à l'aide d'un anneau amovible, rangé avec l'outillage de bord dans la roue de secours, qu'il faut visser au travers des boucliers, après avoir déclipé leur obturateur, situé à droite pour l'avant et l'arrière.



Position du point d'attache avant.



Position du point d'attache arrière.

 Cet anneau ne doit être utilisé que pour arrimer le véhicule ou pour le remorquer sur une faible distance, à l'aide d'une barre rigide, les 4 roues au sol.  
Ne pas se servir des points de remorquage pour sortir le véhicule d'un fossé ni pour soulever directement ou indirectement le véhicule.

### Particularités de la boîte de vitesses automatique

Lors d'un remorquage avec les quatre roues au sol, il est impératif de respecter les règles suivantes :

- levier sélecteur en position N,
- remorquer le véhicule à une vitesse inférieure à 50 km/h sur un parcours limité à 50 km maximum,
- ne pas ajouter d'huile dans la boîte de vitesses.

## PROGRAMME D'ENTRETIEN

### INITIALISATION DE L'INDICATEUR DE MAINTENANCE

Pour la remise à zéro de l'indicateur de maintenance, procéder de la façon suivante :

- couper le contact,
- appuyer sur le bouton de remise à zéro du compteur kilométrique journalier et le maintenir enfoncé,



- mettre le contact,
- l'afficheur kilométrique commence un compte à rebours,
- lorsque l'afficheur indique «=0», relâcher le bouton ; la clé de maintenance disparaît.



Après cette opération, si vous voulez procéder au débranchement de la batterie, verrouillez le véhicule et attendez au moins cinq minutes, sinon la remise à zéro ne sera pas prise en compte.

### PROGRAMME D'ENTRETIEN

Le programme d'entretien détaillé ci-après est donné à titre indicatif, car l'entretien doit être réalisé conformément au carnet d'entretien du véhicule, celui-ci faisant foi.

La fréquence de l'entretien normal est programmée tous les 30 000 km ou tous les 2 ans pour tous les moteurs essence sauf avec le moteur EW10A à partir de juin 2007. Ses échéances passent tous les 20 000 km ou tous les 2 ans en usage normal. Toutefois, il convient de rappeler qu'en cas d'utilisation du véhicule dans des conditions particulièrement sévères, il est important de rapprocher les fréquences d'entretien tous les 20 000 km ou tous les ans et tous les 15 000 km ou tous les ans pour le moteur EW10A depuis juin 2007. Sous le terme utilisation sévère, on entend : parcours essentiellement urbains (porte à porte, taxi...) pays très chauds (température régulièrement supérieure à 30°C), pays très froids (température régulièrement inférieure à - 15°C), atmosphère très poussiéreuse (chantiers...), petits parcours répétés (moteur froid), qualité du combustible utilisé douteuse ou celle du lubrifiant moteur employé ne respectant pas les normes prescrites.

L'échéance des révisions est signalée, à chaque mise du contact, par l'indicateur de maintenance sur l'afficheur multiple.

Il faut souligner que :

- l'application du programme d'entretien normal impose l'emploi impératif d'huile moteur de synthèse, respectant au minimum les normes ACEA A3/B4 ou API SL/CF, et le contrôle régulier de son niveau, au maximum tous les 3 000 km.
- des évolutions dans les échéances des révisions supplémentaires sont à noter :
  - à partir de janvier 2007 pour les moteurs 1.4 (ET3J4) et 1.6 (TU5JP4).
  - à partir de juin 2007 pour le moteur 2.0 (EW10A).

Conditions normales	Conditions sévères
Opérations de base :	
Tous les 30 000 km ou tous les 2 ans (tous les 20 000 km ou tous les 2 ans avec moteur EW10A seulement à partir de juin 2007)	Tous les 20 000 km ou tous les ans (tous les 15 000 km ou tous les ans avec moteur EW10A seulement à partir de juin 2007)
Vidange / échange : - huile moteur - filtre à huile - filtre d'habitacle	
Niveaux de remplissage : - huile assistance de direction - liquide de lave-vitres - liquide de frein - liquide de refroidissement	
Contrôles : - étanchéité, état des tuyauteries et carters (moteur - boîte de vitesse) - état des gaines, rotules, pivots de direction, transmissions et crémaillère - étanchéité des amortisseurs - hauteur de la pédale d'embrayage ou dispositif de rattrapage automatique État de la ligne d'échappement et ses fixations Jeux moyeux, biellettes, rotules et articulations - état et tension de la courroie d'accessoires - état des balais essuie-vitres - feux d'éclairage et signalisation - usure plaquettes de frein - état et pression des pneus y compris roue de secours - frein de parking - étanchéité et état des circuits hydrauliques - état des protections en caoutchouc - avertisseur sonore - état vitres, optiques, feux et rétroviseur - fonctionnement lave-vitres	
Lecture mémoire autodiagnostic et effacement éventuel (après contrôle) des défauts	
Réinitialisation de l'indicateur de maintenance	
Essai routier	
Opérations supplémentaires toutes motorisations	
tous les 60 000 km	tous les 40 000 km (tous les 45 000 km avec moteur EW10A seulement à partir de juin 2007)
échange : - des bougies - du filtre à air moteur	
—	- du filtre à carburant (sauf moteur EW10A à partir de juin 2007)
tous les 60 000 ou tous les 2 ans	
remplacement du liquide de frein et purge des circuits de freinage/embrayage	
jusqu'à décembre 2006 avec moteurs ET3J4 et TU5JP4	
Tous les 120 000 ou tous les 10 ans	tous les 80 000 ou tous les 5 ans
échange courroie de distribution	
à partir de janvier 2007 avec moteurs ET3J4 et TU5JP4 et jusqu'à mai 2007 avec moteur EW10A	
tous les 150 000 km ou tous les 10 ans	tous les 120 000 km ou tous les 10 ans
échange courroie de distribution	
à partir de juin 2007 avec moteur EW10A	
tous les 140 000 km ou tous les 10 ans	tous les 120 000 ou tous les 10 ans
échange courroie de distribution	